

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 12/12/2011, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRUNET, MONTIER, DOREAU, MASSÉ, DURAND, Mme GUERIN Magali, Mrs AVOLIO, MAURICE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes CHAVIGNY, GUERIN Isabelle. Mrs GRENAT. VANDENDORPE.
Monsieur MASSÉ David est élu secrétaire.

Assistait également : Mr JORGET, PACT d'Indre-et-Loire, Agence de Chinon.

Monsieur le Maire laisse la parole à Mr Jorget, Directeur du PACT de Chinon.

Mr Jorget présente l'étude de faisabilité technique et financière concernant le projet de réhabilitation du bâtiment de la mairie.

Surface habitable : 96 m²

Plan prévisionnel des travaux.

2011/47 – DEMANDE DE SUBVENTION :

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – DETR 2012

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention de l'Etat (DETR) dans le cadre de l'opération de réhabilitation de la Mairie de Marcilly-sur-Vienne respectueuse en économie d'énergie classe C du DPE ;

Le coût global du projet est estimé à 159 016,37 € HT dont 137 469,43 € HT de travaux, le financement de l'opération s'établissant ainsi :

• Subvention DETR 2012 sollicitée :	61 860,00 €
• Subvention DETR 2012 sollicitée bonification 15% :	20 600,00 €
• Subvention Plan Isolation :	5 600,00 €
• Emprunt :	70 000,00 €
• Autofinancement communal :	956,37 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE donc :

- De solliciter une subvention de l'Etat au taux le plus élevé possible au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
- D'autoriser le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Questions diverses :

Le bulletin municipal est en cours d'impression. La distribution se fera la dernière semaine de décembre.

La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 8 janvier 2012 à 11 heures.

Prochaine réunion pour le projet d'aménagement de la mairie : Mercredi 18 janvier 2012 à 18 H 30, avec la présence de Mr Jorget, PACT de Chinon.

Fait et délibéré les an, mois et jour susmentionnés.

Le Secrétaire,

Les membres présents,

Le Maire,